Programme de formation

Prévenir et gérer l'agressivité des résidents en EHPAD

Réf RPFC21A

Mise à jour 05/2024

L'agressivité est souvent vécue comme une attaque personnelle qu'elle que soit sa provenance (patient, famille, public en général) et son moment (durant les soins ou non). Le personnel soignant et non soignant peut alors s'en trouver dépourvu par manque de techniques adaptées et/ou de maîtrise de ses propres émotions. La formation vise à mieux comprendre cette agressivité et cette violence et à savoir comment adapter son comportement pour mieux la gérer.

Objectifs de la formation

- Distinguer l'agressivité et la violence.
- Connaître les mécanismes d'évolution de l'agressivité à la violence.
- Identifier les origines et raisons de l'agressivité (les émotions, les sentiments, les complexes, les besoins…) et les mécanismes de défense associés.
- Identifier les conséquences de l'agressivité sur les professionnels et les proches.
- Analyser des situations d'agressivité et de violence rencontrées au sein de son institution.
- Gérer les situations d'agressivité grâce à l'analyse transactionnelle (triangle des jeux psychologiques, positions de vie).
- Repérer les réponses à apporter en fonction des situations spécifiques.
- Développer ses compétences relationnelles grâce à un comportement assertif et à l'intelligence émotionnelle.
- Analyser ses propres réactions agressives et repérer leur impact sur l'évolution d'une situation d'agressivité.
- Acquérir des méthodes et outils afin de répondre de façon appropriée et prévenir les situations d'agressivité.
- Mieux gérer ses propres émotions et stress en situation difficile.

Contenu

1. Les notions d'agressivité et de violence

- Définition de l'agressivité et de la violence.
- Les mécanismes de l'évolution de l'agressivité à la violence.
- Les causes possibles d'un comportement agressif.
- Les différentes manifestations de l'agressivité.
- La prise en compte de la personne et du contexte.

2. Les situations d'agressivité : Analyses de cas

(Manifestations, comportements adoptés, effets, causes possibles)

3. La gestion de l'agressivité grâce à l'analyse transactionnelle

- Les jeux psychologiques et le triangle dramatique.
- Les positions de vie.
-

4. Les compétences relationnelles nécessaires pour faire face à l'agressivité

- L'impact du verbal et du paralangage.
- Les attitudes qui engendrent une évolution de l'agressivité.
- Les attitudes facilitatrices qui diminuent l'agressivité (Un comportement assertif, le développement de l'intelligence émotionnelle).

5. Les techniques et outils pour mieux prévenir l'agressivité

- La communication Non-Violente (ou C.N.V).
- La méthode DESC.
- Les signes de reconnaissance.
- La programmation Neuro Linguistique.
- L'ECOUTE (les niveaux d'écoute, les techniques de questionnement, la reformulation).
- La gestion de sa propre agressivité et de son stress.
- La compréhension de ses émotions pour une meilleure gestion de soi.

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Avant
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table de recueil des attentes

Pendant
- Evaluations formatives régulières par le formateur
- Evaluation sommative des connaissances à chaud
- Evaluation sommative de la qualité de la formation à chaud
- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation

Après
- Bilan téléphonique avec le client
- Bilan téléphonique avec le formateur
- Evaluation du transfert des acquis et mesure d'impact (de 1 à 3 mois)

Public
Tout personnel exerçant en EHPAD

Pré-requis
Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.

Durée
2 jours, soit 14h (en présentiel)

Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur/trice spécialisé(e) en techniques de communication interpersonnelle et en gestion de conflits

Nombre de participants (intra)
De 2 à 10 personnes

Matériel nécessaire
Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :
- Apports théoriques réalisés en pédagogie active
- Analyse de situations rencontrées par les participants
- Jeux de rôle, exercices
- Diaporama (transmis aux participants)
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès
De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF
Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?
Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous

06.09.08.02.20
contact@cjformation.com
www.cjformation.com

Carine ANCIAUX
Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

CJFORMATION

N° 8367
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

« Le code de la propriété intellectuelle dispose que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle ».